



Françoise Roche

Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T F 0153940753

FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr

www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

Point de vue sur l'affaire PEDERZOLI

La commission disciplinaire, réunie au rectorat de NANCY le 3 janvier 2011, a sanctionné Catherine PEDERZOLI, enseignant jusque-là au lycée Loritz, en la mutant d'office dans un autre établissement nancéen.

Rapport immonde de l'IGEN, suspension de quatre mois à titre conservatoire, réunion de la commission disciplinaire au-delà des quatre mois débouchent sur une décision rectorale de sanction pour avoir entretenu les dysfonctionnements de son établissement d'origine et méconnu les décisions de son CA. Si le second point est évidemment faux, Catherine PEDERZOLI ayant fait en mars 2010 le **Voyage de la Mémoire de la SHOAH** avec les seuls élèves de première comme l'avait voté le CA, le premier est aussi sujet à caution ; en effet, les « dysfonctionnements » ne tiennent-ils pas surtout au fait que le chef d'établissement, en plus d'un an, n'a pas pu ni su apaiser la controverse autour de l'enseignement de la **SHOAH** ?

Cette sanction, qui aux yeux de beaucoup, apparaîtra comme relativement bénigne, signifie une chose fondamentale : que Catherine PEDERZOLI fasse ou non appel de cette décision rectorale, il est évident que, d'ici sa retraite qui n'est pas très éloignée, elle n'aura plus l'occasion de **préparer le Voyage de la Mémoire de la SHOAH au sein de l'Education Nationale**.

Et c'est bien là que se trouve le véritable enjeu de l'affaire PEDERZOLI.

Aborder le sujet de la **SHOAH** avec insistance en faisant valoir la vigilance qu'il faut maintenir pour que les principes de la démocratie et les valeurs de l'humanisme ne soient pas à nouveau bafoués comme ils l'ont été par l'extermination industrielle et systématique des Juifs et des Tziganes de l'Europe nazifiée, est une démarche gênante pour beaucoup, y compris au sein de l'Education Nationale. Ne faut-il pas y faire entrer la part du tribut que la France a livré pour cet **holocauste** ? Et, dans ce tribut **génocide**, les 11000 enfants de France dont beaucoup ont été arrachés à la vie dès le moment où on les a fait sortir des salles de classe qui bien souvent, à quelques coups de peintures près, sont les mêmes que celles où sont formés aujourd'hui les futurs citoyens ?

Cette tragédie, implacable, ineffaçable, irrémédiable, notre subconscient la refuse et notre conscience l'esquive au nom d'autres tragédies, contemporaines celles-là, mais cependant incomparables à ce **crime contre l'Humanité**.

Le SNCA e.i.L. Convergence, pour des raisons indépendantes de sa volonté, n'a pu être entendu par la commission rectorale réunie le 3 janvier 2011.

C'est cela qu'il aurait dit, comme il l'a dit et répété depuis le 14 janvier 2010, quand Catherine PEDERZOLI, abandonnée par toutes les organisations syndicales de son établissement, lui a demandé de l'aide.

Les objectifs de l'action du SNCA e.i.L. Convergence sont simples et bien connus : œuvrer à l'émancipation du monde au travail, défendre et faire appliquer le programme du CNR par le développement des services publics, faire vivre la République en dépit des fadaïses des uns et des impostures des autres.

Assumer, à travers son histoire et l'enseignement de cette histoire, sa mémoire, même celle des pires crimes auxquels la France a participé, activement ou passivement, c'est, selon le SNCA e.i.L. Convergence, permettre à tous ceux qui y aspirent **la construction de la République, notre bien commun, notre identité, notre avenir.**

Paris, le 4 janvier 2011

*La secrétaire générale
Françoise Roche*